

# Souvenirs d'un pharmacien de La Ferté-Milon

*L'auteur de ces deux textes est pharmacien en retraite, administrateur de la Société historique régionale de Villers-Cotterêts et de l'Académie nationale de pharmacie. Il livre ici quelques éléments sur la chronique sanitaire passée de sa ville de La Ferté-Milon. Sans prétendre faire œuvre définitive d'historien, il espère que ces notes documentaires et biographiques enrichiront le présent volume et seront lues avec plaisir.*

## La grande épidémie de 1832

En 1832, les habitants de La Ferté-Milon n'ont pas eu à choisir entre la peste et le choléra : ils ont eu le choléra, et l'on imagine facilement ce qu'a pu représenter un tel fléau à une époque où l'hygiène était en général assez rudimentaire et où n'existaient encore ni vaccin efficace ni antibiotiques. Les plus faibles, enfants, vieillards, succombaient les premiers, mais la terreur s'imposait à tous.

C'est en avril qu'apparurent les premiers cas dans cette petite ville qui compte à cette époque 1716 habitants. Il suffit de consulter les délibérations du conseil municipal pour assister à l'évolution de l'épidémie, qui frappait aussi bien la capitale que les campagnes, et pour comprendre l'angoisse générale. Le 27 avril, le maire prenait l'arrêté ci-après pour imposer aux Milonais certaines règles d'hygiène qui en disent long sur leur mode de vie d'alors.

### Précautions générales à prendre pour l'assainissement de la ville

- Tenir très propre l'intérieur des maisons, en ouvrir fréquemment les portes et les fenêtres pour y renouveler l'air.
- Nettoyer souvent les vitres pour faciliter l'entrée de la lumière et des rayons solaires.
- Balayer le devant des portes et les rues après les avoir arrosées à grande eau : ce qui se fera tous les jours à deux heures après-midi et simultanément.
- Diminuer le nombre de lapins domestiques, signalés comme cause fréquente et bien connue d'infection.
- Éloigner autant que possible des habitations les étables, écuries et porcheries. Transporter également ses fumiers à la plus grande distance possible des maisons.
- Exposer et battre au soleil les couvertures et les lits.

- Coucher sans rideaux ou au moins les tenir ouverts.
- Vivre sobrement.
- Ne prendre d'eau pour boisson qu'en y ajoutant un peu de vin, une cuillerée de vinaigre ou d'eau-de-vie par pinte.
- Ne point aller nu-pieds et garnir les sabots de paille ou de foin sec et souvent renouvelés.
- Se laver tous les jours la figure, les mains et les pieds à l'eau tiède et prendre la précaution de se les bien sécher.
- Ne prendre à jeun aucun excitant ou faire précéder, au moins, l'eau-de-vie du matin d'une soupe ou d'un morceau de pain.
- Ne faire usage de légumes secs qu'en purée.
- Éviter l'air frais du matin et du soir.
- Faire des fumigations de chlorure de chaux et porter des sachets de camphre en poudre.
- Il est spécialement recommandé aux employés des postes de tenir leurs vêtements secs et de s'en recouvrir immédiatement après leur travail pour éviter les refroidissements brusques et de se bien sécher les pieds.

Une commission de trois personnes sera chargée de faire une visite à domicile pour indiquer et surveiller l'emploi des moyens hygiéniques ci-dessus énoncés. La ville sera divisée en trois sections que se partagent les membres de ladite commission.

Signé, le maire, Comte Dumas de Polard

Sans doute ces précautions avaient-elles besoin d'être imposées, même si elles font sourire aujourd'hui. Elles ne devaient, hélas, pas suffire, puisque la délibération du 6 juin suivant indique :

"Le conseil municipal constate que soixante malades se trouvent à La Ferté-Milon, certains membres proposent donc de faire venir un quatrième médecin.

On vote: par neuf voix contre deux, on ajourne cette demande et Messieurs les médecins font part à l'assemblée qu'ils s'étaient entendus entre eux pour que de jour comme de nuit on puisse trouver l'un d'eux en ville.

L'assemblée applaudit à cette nouvelle preuve de dévouement des médecins et leur en témoigne toute sa gratitude.

Mais, prévoyante, l'assemblée dans sa même séance observe que la fosse funéraire ne se trouve profonde que de quatre pieds, tandis qu'elle devrait l'être de six, et elle décide de la faire creuser."

L'épidémie se prolonge durant tout le mois de juin et le début de juillet. Il a fallu, malgré tout, faire appel à un quatrième médecin venant de Paris, jusqu'au 18 juillet, date à laquelle le conseil municipal se réunit de nouveau pour consta-

ter que les choses s'arrangent et que la dépense imposée à la collectivité par la présence de ce quatrième médecin peut être supprimée.

“En juillet, le mercredi 18, Monsieur le président expose que le choléra, ayant fait des ravages assez grands dans la commune dans les mois de mai et juin, les médecins n'ayant pu suffire pour donner leurs soins aux malades de la ville et des villages voisins, le conseil avait de nouveau été consulté pour savoir s'il ne serait pas prudent de faire venir un médecin de l'académie de Paris pour donner des soins aux malades les plus indigents de la commune.

Il avait été arrêté que l'on écrirait à Monsieur Borde, médecin à Paris qui avait habité La Ferté-Milon pendant plusieurs années, pour lui proposer de venir passer un mois, et que pour l'indemniser, il serait fait une collecte volontaire parmi les habitants de la ville les plus aisés.

Le conseil a été d'avis qu'à cette date, l'épidémie ayant cessé ses ravages, les médecins du lieu pouvant suffire aux besoins journaliers des habitants, il n'était pas nécessaire de faire de nouveaux sacrifices pour que Monsieur Borde reste plus longtemps dans la commune.”

Les finances de la commune étant à cette époque quasi-inexistantes, on sollicite les habitants les plus aisés lorsqu'une dépense se révèle indispensable, même si, par exemple, il s'agit d'engager un nouvel instituteur. Ceux-ci prenant ladite dépense à leur charge, ils étaient alors communément appelés : les plus hauts imposés. Ce fut ici le cas pour pouvoir soigner les Milonais cholériques. Le docteur Borde étant cependant parti plus tôt que prévu, il restait dans les caisses un peu d'argent. Aussi le conseil se réunit-il à nouveau pour décider : “Le surplus de la collecte pour le choléra servira à la réparation des lavoirs de la rue de Meaux et du Port au blé, après accord des plus hauts imposés. “C'est ainsi que grâce au choléra, favorisé par le manque d'hygiène publique, la ville put réparer ses lavoirs !

## **Une pharmacie dans l'Aisne pendant un siècle (1896-1995)**

Depuis plus d'un siècle, l'exercice de la profession pharmaceutique, comme toutes les professions techniques et scientifiques, a profondément évolué, quelle que soit d'ailleurs la région considérée. En témoigne, dans le sud de l'Aisne, le cas d'une pharmacie de La Ferté-Milon, qui a porté le même nom pendant un siècle à travers trois générations successives. J'en suis le dernier représentant et m'appuie sur les archives familiales conservées dans mon grenier.

Mon grand-père s'est installé à La Ferté-Milon en 1896. Il venait des Ardennes, avait fait ses études à Paris, puis, après avoir hésité, opta pour cette petite ville où le chemin de fer de l'Est venait d'implanter une gare. C'est en tout

cas l'explication qu'il donnait à ce choix. Je crois, en fait, que mon grand-père, féru de littérature, a surtout été séduit par l'ombre de Jean Racine qui plane ici depuis 1639 !

Son officine était celle de monsieur Goudal, qui existait depuis quelques années, et où j'ai repris le flambeau en 1962. J'y ai cessé mon activité en 1995, rempli de nostalgie en voyant disparaître le nom familial sur l'enseigne.

Comme tous les "potards" du début du xx<sup>e</sup> siècle, mon grand-père était "pharmacien de première classe", ce qui figurait tant sur la porte qu'en tête de tous les documents et ordonnances. Sans doute existait-il des pharmaciens de deuxième classe, mais qui en a vus ?

Toute la journée coiffé d'une toque, il portait une blouse sur une jaquette noire et un pantalon rayé. Cette tenue ne le quittait jamais, pas même à table, car autrefois on était pharmacien du matin au soir. Il fallait pouvoir répondre au coup de sonnette à tout moment, d'autant plus que l'officine se trouvait dans la maison elle-même. Les livraisons envahissaient le couloir, les produits chimiques trônaient à la cave, entre les boîtes de sardines et les bouteilles de vin. Les tours de garde n'existaient pas, on était jour et nuit au service de la clientèle.

Il y avait alors dans le médicament une poésie, bien oubliée aujourd'hui, mais qui entraînait pour une grande part dans son efficacité. Doit-on la regretter ? Les rayons étaient ornés de superbes bocaux dont les étiquettes dorées portaient des noms latins qui faisaient rêver. Sur ordre du médecin, le pharmacien, véritable alchimiste, prenait les bocaux, pesait les produits sur un trébuchet de précision et, dans le mortier, préparait à l'aide du pilon les mélanges prescrits : pommades, poudres, juleps, pâtes à pilules, etc.

Cette "cuisine", qui demandait souvent le chauffage des produits sur la flamme d'un bunsen à gaz (fonte du beurre de cacao pour les suppositoires, de la gélatine pour les ovules, du blanc de baleine pour les cérats...), exigeait une expérience et un art consommés. Une émulsion pouvait très vite rater et il fallait savoir tourner le pilon dans le mortier pour réussir une pommade sans grumeaux.

Sur un "ordonnancier" de 1884 découvert dans mes archives, on trouve ces quelques exemples de préparations :

Teinture de digitale	60 g
Teinture de scille	60 g
Essence de térébenthine	10 g
Jaune d'œuf n° 1	

Onguent napolitain	30 g
Teinture de belladone	1 g

Infusion de roses	200 g
Miel rosat	40 g
Chlorate de potasse	4 g

Infusion de tilleul	100 g
Cognac vieux	10 g
Sirop de mou de veau	20 g
Musc	10 cg

Mois de *Dec* <sup>bre</sup> 1886

Nombres d'Ordre	NOMS des Medecins et du Preparateur	Dates	PRESCRIPTIONS		QUANTITES		NOM des Mals
			Noms	Detail	Grammes	Cent.Mill.	
39279	Moussé	13	Solut.	Iodure de potassium Bromure de Sodium Chlorure de Sodium Eau dest. Month Eau Rubell.	1 2 10 10		
39280	Y	8	gla	Te acout Te Belloïone	8 8		
39281	Y	14	gla	Op. morphine S. Cass. cerise	10 15		
39282	Y	14	Solut.	Te d. Amygdes	4		

Extrait d'un ordonnancier (décembre 1886). Coll. Royer.

On rencontre souvent des ordonnances prescrivant le laudanum, la teinture de jusquiame ou de colchique, l'eau de laurier-cerise ou l'axonge comme excipient.

La Grande Guerre ne fait guère évoluer les choses, puisque j'y relève en 1915 la préparation suivante :

Teinture de kola	20 g
Teinture de coca	20 g
Teinture de noix vomique	2,50 g
Vin de malaga	1 litre

Tout cela faisant un excellent fortifiant !

Voici aussi deux préparations de cachets :

Craie préparée	4 g
Benzoate de lithium	4 g
Poudre de charbon de bois	2 g
pour confectionner 28 cachets.	

Cascara pulvérisé	25 g
Bourdaine pulvérisée	25 g
en cachets n° 15.	

Le pharmacien manipulait fréquemment et sans crainte la strychnine, l'arsenic, l'opium ou le chloroforme, parmi bien d'autres ingrédients.

Les produits chimiques ou galéniques arrivaient par le train, ce qui exigeait d'aller les chercher à la gare avec une brouette. Les liquides (eau distillée, alcool) étaient livrés dans de grosses bonbonnes en verre bullé, enchâssées dans une enveloppe d'osier tressé. Les poudres parvenaient en flacons ou en sacs enfouis parmi des copeaux de bois, dans de grandes corbeilles d'osier. Il y avait aussi les sangsues, très en vogue. Je revois très bien le bocal qui les contenait et le lavoir, au fond du jardin, où mon grand-père les élevait !

Le malade, souvent perdu dans les villages environnants, ne se déplaçait pas. On ne se soignait, en effet, que lorsqu'on ne pouvait plus se lever. C'est donc le médecin qui, dans sa carriole tirée par son cheval, partait tôt le matin pour se rendre au chevet du malade qu'on lui avait signalé. Il faisait sa tournée, rentrait tard le soir et déposait à la pharmacie les ordonnances prescrites.

C'est dire que le pharmacien d'alors passait des journées calmes et ne se mettait au travail qu'à la nuit tombée. Il réalisait à ce moment-là les préparations des remèdes jusque tard dans la nuit pour les remettre au médecin qui, le lendemain matin, recommençait sa tournée.

Comme il n'existait pas de spécialités, si l'on excepte le "sel Kruschen", les pastilles "Valda", le "vermifuge Lune", la "ouate thermogène" et l'huile de foie de morue, le pharmacien, dans la journée, ne voyait entrer dans son officine que fort peu de clients : quelques enfants pour des boules de gomme et quelques mères venues demander conseil.

DÉPARTEMENT DE l'Orne

STATION : La Ferté-Ardenne      ANNÉE 1912

COMMUNE : \_\_\_\_\_      Mois de février

ACCUSES DE LA STATION : 69.200      PLUIES.      Observations faites à : 9 heures du matin.

HOURS DE FAUCONNIER ALPHONSE DE SOL : 1.20

QUANTITÉS : 2.600

DATES.	ÉTAT DU CIEL.	PLUIE TOMBÉE depuis le veille.	REMARQUES SUR LES PHÉNOMÈNES OBSERVÉS DANS LA JOURNÉE.		
			HEURES ET DURÉE DE LA PLUIE, NEIGE, GRÊLE, BROYÉ, BRUIN, ETC.		
1	10	—	SW - 3	Cirrus stratus lamellés	- 2
2	8	—	SE - 2	Nimbos. cumulus neigeux	- 2
3	0	0.2 N	SSE - 3	- brin. clair	- 12
4	4	—	N - 3	forte br. - brutes	- 11
5	6	—	NE - 1	Cumulo nimbus	- 10
6	5	1.8	E - 2	Cirrus stratus	- 1
7	8	1.9	NW - 1	Cirrus	+ 3
8	6	0.1	SSE - 2	Cirrus stratus	+ 4
9	4	3.9	S.W. - 2	Cirrus coccinellus	+ 4
10	5	1.8	S.W. - 2	Cirrus	+ 0
11	5	1.2	S.W. - 2	Cirrus	+ 1
12	4	6.2	S.W. - 3	Cirrus cumulus	+ 3
13	8	0.4	W. - 2	Cumulo nimbus	+ 11
14	10	0.1	W - 1	—	+ 4
15	4	3.4	NW - 1	Cirrus	+ 2

Relevés météorologiques effectués par la pharmacie Royer en février 1912. Coll. Royer.

Il avait donc tout son temps pour s'adonner aux activités annexes qui, à l'époque, lui revenaient : herboriser pour reconstituer son stock de tisanes (tilleul, armoise...) et, en saison, ramasser des champignons pour faire l'éducation de ses concitoyens ; développer des plaques photographiques ; effectuer les relevés demandés par la station météorologique.

La photographie, invention récente, était très à la mode à la Belle Époque et le pharmacien, chimiste de la localité, était tout naturellement désigné pour s'y intéresser. C'est lui qui vendait les plaques sensibles et les produits chimiques nécessaires à leur développement, c'est-à-dire à leur exposition à la lumière. Mon grand-père disposait dans son grenier d'une pièce noire réservée à cet usage. Pendant la Grande Guerre, les officiers en cantonnement à La Ferté-Milon disposaient souvent d'un appareil et confiaient les développements à l'officine.

Je me rappelle également que le jardin familial était orné de plusieurs thermomètres, pluviomètres et anémomètres, dont les données étaient relevées à heures fixes tous les jours pour être expédiées aux services régionaux ou nationaux de météorologie.

Les laboratoires d'analyses médicales d'aujourd'hui n'ayant vu le jour que vers 1950, seul le pharmacien d'officine était, en tant que biologiste, habilité à effectuer des analyses. Celles-ci ne portaient d'ailleurs que sur les urines : recherche de sucre et d'albumine, mais aussi description détaillée de leur aspect. La science n'avait guère évolué depuis Molière. Pour ma part, je rendais encore, en 1962, des résultats d'analyses d'urines sur des formulaires insistant sur leur odeur. Si tout semblait normal, la réponse officielle devait être : "sui generis". En 1975, les pharmaciens d'officine ont perdu, sauf dérogation, le droit à l'exercice de la biologie, réservé depuis lors à des laboratoires exclusifs.

C'est au cours des années 1914-1918 que la pratique de la pharmacie dans notre région s'est nettement différenciée de celle des autres régions. D'abord par suite des difficultés d'approvisionnement en matières premières. Impossible, par exemple, de trouver du sucre pour préparer les sirops. Ensuite, en raison des besoins entièrement nouveaux de la "clientèle" de la guerre. Au lendemain de la première Bataille de la Marne, 600 blessés s'entassaient dans l'hospice municipal, attendant de l'armée des produits de base et des pansements qui manquaient, cependant qu'un premier exode était imposé à la population.

Fin mai 1918 fut décrété un deuxième exode, brutal et total. Si ce fut pour tout le monde une terrible épreuve d'abandonner sa maison, on devine que laisser derrière soi une pharmacie n'était pas une mince affaire et constituait une lourde responsabilité. Comment laisser à portée de tous des produits dont les noms latins étaient incompréhensibles pour le profane et dont la toxicité était, souvent, redoutable ? Il fallut, dans l'urgence, tout trier, tout cacher, enfermer les produits les plus dangereux dans les souterrains du château, cimenter les accès, enterrer les autres dans le jardin.

Hélas, 1939 apporta une situation très semblable, qui fut suivie, pendant l'Occupation, par un rationnement sévère et une sensible pénurie des produits de base. C'est que l'exercice de la profession n'avait pas beaucoup changé. Le pharmacien préparait encore lui-même tous les médicaments et devait donc disposer

de quantités d'excipients comme supports des produits actifs : axonge, vaseline pour les pommades, beurre de cacao pour les suppositoires, sucre pour les sirops, alcool à 90°. Mais tout était contingenté et les trains circulaient peu ou mal.

La transformation radicale de la profession se situe après la Libération, avec la création de la Sécurité sociale et le développement de l'industrie pharmaceutique. La découverte de la pénicilline fut une véritable révolution qui profita d'abord aux soldats américains, puis modifia profondément l'approche de la lutte contre les bactéries.

Depuis un demi-siècle, les spécialités se multiplient, les médicaments perdent de leur poésie, mais gagnent en efficacité. Les préparations dites magistrales se raréfient jusqu'à pratiquement disparaître. De l'humaniste qu'il était, formé au grec et au latin, le pharmacien est devenu un scientifique pur, la tête farcie des formules chimiques les plus complexes. De chef-cuisinier, il est devenu le "disque dur" qui doit mémoriser les noms les plus extraordinaires. L'école de pharmacie est devenue faculté.

À La Ferté-Milon, la pharmacie a quitté son emplacement primitif, à l'ombre de la statue de Racine, pour rejoindre l'angle de la rue de la Chaussée et de la route de Silly. Son originalité est d'avoir porté le même nom pendant un siècle. À l'issue de ce siècle, le dernier représentant de la famille que je suis a seulement retiré de sa tête la calotte du grand-père !

Claude ROYER